

# Quoi exiger à l'achat d'un site Web ?

Par Denis Boudreau [ CYBERcodeur ]

## Introduction

La survie de votre entreprise dépend entièrement de sa capacité à s'adapter à votre marché. Malheureusement, de par la manière dont il a été conçu, votre site Web n'a jamais été en mesure d'en suivre efficacement l'évolution. Quelques mois seulement après sa mise en ligne, il existait déjà une inconfortable dichotomie entre votre entreprise et le message qu'elle lançait sur le Web.

Vous n'avez plus le choix, c'est maintenant une question de crédibilité ; une agence doit impérativement intervenir pour entreprendre une (autre) refonte de votre site. Mais comment vous assurer que cette fois-ci sera la bonne et que vous ne revivrez pas les mêmes frustrations dans deux ans ? Est-il possible de bâtir pour du long terme avec le Web ?

En tant que client, la clé de votre succès réside dans un appel d'offre bien ficelé. En tant que signataire des chèques, vous êtes en mesure et en droit d'exiger un produit de qualité... Mais encore faut-il savoir quoi exiger, et comment.

## Bien penser son appel d'offre

Un bon appel d'offre devrait couvrir au moins deux points fondamentaux :

- une description précise de ce que vous désirez obtenir ;
- une ligne directrice claire sur la manière dont le produit sera développé.

Je vous laisse le soin de déterminer le premier point, pour lequel l'article de Gisèle Côté intitulé Des besoins précis pour une entente claire pourra vous être utile. Ce qui m'intéresse, c'est vous aider à exiger le deuxième, car il n'y a pas de situation plus inconfortable pour vous que celle où, conscient de votre incapacité légitime à mesurer la qualité du produit qui vous est livré, vous seriez tout aussi impuissant à y réagir.

Pour que votre futur site puisse être considéré à la fois apte à survivre au passage du temps et que sa qualité soit objectivement mesurable, vous devez exiger de vos fournisseurs qu'ils respectent les normes édictées par le W3C, l'organisme qui les édicte pour l'ensemble du Web. Les normes incluent trois principes majeurs :

1. Structure sémantique des contenus : La principale cause de l'incapacité de votre site à survivre aux nouvelles versions de navigateurs Web ou à s'afficher avec constance sur les plateformes moins populaires tient dans la mauvaise utilisation du (x)HTML. En exigeant contractuellement de vos fournisseurs qu'ils utilisent uniquement du code valide et sémantiquement correct, vous vous assurez déjà d'un excellent niveau de qualité.
2. Structure de présentation séparée du code : Avez-vous déjà souhaité apporter un changement banal à votre site, pour vous faire annoncer que les coûts associés à l'opération seraient exorbitants ? Avec les CSS, vous vous assurez non seulement de pages plus économiques à entretenir et à

---

Article original publié sur CYBERcodeur.net et AgentSolo le 06 septembre 2004 :

- [http://www.cybercodeur.net/weblog/articles/art\\_20040906.php](http://www.cybercodeur.net/weblog/articles/art_20040906.php)
- <http://www.agentsolo.com/ressources/conseils/technologies/000309.jsp>

exploiter, mais également plus rapides d'affichage et graphiquement indépendantes des supports. Finies les factures astronomiques pour modifier la couleur d'un texte !

3. Accessibilité des contenus : On croit souvent à tort que l'accessibilité ne concerne que les aveugles et les autres personnes handicapées. C'est une grave erreur. En effet, si leur bassin frôle les 15% au Québec, il y a tout un autre pan de la population qui bénéficie directement d'un bon niveau d'accessibilité ; les populations vieillissantes qui, dès la quarantaine, éprouvent de la difficulté à lire à l'écran. Ces deux groupes comptent pour plus de 50% du pouvoir d'achat québécois. Un marché potentiel alléchant... et qui vous échappe peut-être présentement.

Notez bien que le simple constat que votre site «fonctionne bien» sur Internet Explorer ne suffit pas à vous assurer du respect de ces normes. Vous devriez plutôt exiger que les pages produites soient dûment validées par les outils d'évaluation, disponibles gratuitement sur le site du W3C.

### **Veiller à ses intérêts**

Alors, bâtir pour du long terme avec le Web, c'est possible ? Bien sûr, en autant que l'on sache veiller à ses propres intérêts depuis le moment de la commande du site jusqu'à l'évaluation du produit livré par votre fournisseur. À ce titre, le W3C a conçu un document d'accompagnement des plus utiles, quoi que néanmoins un tantinet technique, pour les entreprises souhaitant Acheter des sites Web conformes aux normes.

Si vous êtes moins familier avec ces questions, évitez de laisser à un seul fournisseur le soin de vous conseiller (puisque très peu respectent les normes en vigueur) et faites-vous accompagner tout au long du processus de commande et de validation du site par un consultant spécialisé qui saura vous accompagner et vous conseiller.

- [http://www.cybercodeur.net/weblog/articles/art\\_20040906.php](http://www.cybercodeur.net/weblog/articles/art_20040906.php)
- <http://www.agentsolo.com/ressources/conseils/technologies/000309.jsp>